

# En six ans, il faudra créer 13 709 places dans les écoles

COMMUNES SE SITUANT DANS DES ZONES EN TENSION DÉMOGRAPHIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE



**D**ans de nombreuses communes du pays, la question fait office de cauchemar : pourra-t-on compter, ces prochaines années, sur suffisamment d'écoles pour faire face à la croissance démographique ?

Depuis 2016, la Fédération Wallonie-Bruxelles et son administration ont pris cette question à bras-le-corps en décidant d'octroyer, en plus des montants existants, une enveloppe annuelle de 20 millions d'euros destinée à la création d'écoles ou de places supplémentaires. Les trois premières enveloppes ont ainsi

contribué au financement de 12 000 nouvelles places, selon le cabinet de la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (CDH).

Si ces 20 millions sont affectés à des projets de création de places et d'écoles, la Fédération devait se doter d'un outil objectif et planifiant les zones géographiques qui, dans un avenir proche, vont connaître une tension particulière entre la croissance démographique et le nombre de places existantes. Et ce, pour donner des priorités aux projets prévus dans les communes les plus problématiques. Ce document, que *La Libre* a pu con-

sulter, a été adopté ce mercredi par le gouvernement.

## Quatre nouvelles écoles à Bruxelles

On y apprend qu'en six ans, d'ici 2024, il faudra créer 9 107 places en Wallonie et 4 602 à Bruxelles (soit un total de 13 709) pour répondre à la croissance démographique projetée. Et cela, en prévoyant un tampon de sécurité. Si la situation est donc préoccupante, elle n'est pas catastrophique : les moyens de la Fédération destinés à la création de places s'annoncent comme suffisants.

Notons que si le document établit

des projections à six ans, c'est parce que six années sont en moyenne nécessaires pour construire un projet d'école de A à Z.

Néanmoins, si les enveloppes sont là, si les zones en tension sont objectives, il reste à créer les nouvelles places. Ce sera le travail de la Fédération Wallonie-Bruxelles en ce qui concerne son réseau officiel et ce sera le travail des autres pouvoirs organisateurs dans les autres réseaux. "Heureusement, note encore le cabinet Schyns, des projets sont prévus."

Pour septembre 2019 d'ailleurs, on

peut compter sur "un minimum" de quatre nouvelles écoles qui ouvriront à Bruxelles.

On lit encore dans le document que, d'ici 2024, le choc démographique auquel devront répondre les écoles primaires de Bruxelles touchera à sa fin. Contrairement au secondaire où il faudra prévoir 4 583 places, il n'en faut plus que 19 dans le primaire.

On découvre enfin que les zones en tension ne se situent plus uniquement à Bruxelles. Outre Liège, Namur et Charleroi, c'est une grande

partie du Brabant wallon et du Hainaut qui est touchée.

BdO

## 19

### Places dans le primaire à Bruxelles

Parmi les 13 709 places à créer, il en faudra 19 pour le primaire à Bruxelles, et 731 pour le primaire en Wallonie. L'administration en souhaite par ailleurs 8 376 dans le secondaire wallon, et 4 583 dans le secondaire bruxellois.

- "La Libre" a pu consulter le document qui objective les risques de pénurie de places
- La situation est préoccupante, mais pas catastrophique.
- Sur le terrain, la création d'une école reste complexe

## "Je dois faire un appel au mécénat pour lancer une nouvelle école"

Témoignages recueillis par  
Bosco d'Otreppe

**C**réer une nouvelle école, est-ce compliqué? En 2011, Xavier Blondiau se lance avec une poignée d'autres parents dans la création de "l'École plurielle, humanités coopératives" à pédagogie Freinet. "À l'époque, on fuit face à l'obstacle le plus récurrent: la trouvaille d'un bâtiment de 4 000 mètres carrés, suffisamment grand et peu cher pour accueillir les élèves."

C'est finalement en 2017 que les étoiles s'aligneront. "Nous répondons à l'appel à projets lancé par la ministre Schyns en vue de la création de places dans les zones en tension démographique. Et Rixensart en faisait partie. Nous apprenons dans le même temps que le dernier bâtiment érigé sur le site GSK à Genval est à vendre." Tout s'enchaîne alors. En février 2018, l'ASBL est admise aux subventions. L'été dernier, elle recevait aussi 1,4 million d'euros de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour le financement de l'infrastructure.

Alors que tout se déroulait parfaitement, et que l'achat du bâtiment était en voie d'être conclu, c'est au niveau de la commune de Rixensart ("pour autant avertie du projet en avril 2017") que le dossier patine, explique Xavier Blondiau. Lequel évoque

des pressions exercées par la majorité sur le vendeur, la société Cobelba.

Du côté de la commune, on explique que le bâtiment est sur un site (sur lequel elle exerce une compétence) qui fait l'objet d'un plan communal d'aménagement révisé. Celui-ci, élections communales obligent, ne sera pas bouclé tout de suite. Pour Xavier Blondiau, le temps presse cependant. Le million quatre octroyé cet été ne sera disponible effectivement que si le compromis de vente est signé dans les trois mois. "Voilà un bel exemple d'un obstacle politique qui nous a obligés à postposer l'ouverture de l'école alors qu'il manque des places dans la zone. C'est une situation incroyable." Au cabinet de la ministre Schyns, on ne commente pas l'attitude de la commune. On évoque cependant la possibilité de prolonger ce délai de trois mois si, "pour des raisons indépendantes de la volonté du pouvoir organisateur", il est reconnu que le planning prend du retard.

#### Une directrice qui puise dans ses réserves

À Evere, Suzanne Van Sull et Anny Priest rencontrent des obstacles d'une autre nature. Membres du conseil d'administration de l'école Saint-Dominique à Schaerbeek, elles ont décidé de lancer une nouvelle école qui devrait accueillir à terme 750 élèves. À leur tour, elles bénéficient l'an dernier

d'une chance énorme en pouvant racheter les bâtiments de l'école de police.

"Car créer une école en choisissant de construire un bâtiment, c'est très difficile et

plus long", précise Suzanne Van Sull.

Après avoir obtenu un indispensable numéro d'école, et 1,5 million d'euros pour acheter le bâtiment, le problème rencontré aujourd'hui est que le directeur qui devra pourtant travailler avant la rentrée ne sera payé qu'à partir de septembre. "Dois-je lui demander de faire du bénévolat? De plus, nous rencontrons déjà divers frais de fonctionnement - pour les assurances par exemple. Or, les premiers moyens alloués au fonctionnement ne tomberont que le 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour respecter les chiffres concernant le nombre d'inscrits. Du coup, aujourd'hui, pour lancer mon école, je puise dans mes réserves personnelles et je me dois de lancer un appel au mécénat. Cela ne me semble pas normal."

Entre autres modifications décrétales, la ministre Schyns, pour répondre à de telles situations, a déposé sur la table du gouvernement une proposition visant à octroyer une prime d'ouverture pour les nouvelles écoles. Si le gouvernement a approuvé le principe, il faut maintenant concrétiser ce projet dans le cadre du budget. Une autre paire de manches.